



Mémoire et histoire : la construction d'un patrimoine de la Seconde Guerre mondiale

Aziza Gril-Mariotte

► To cite this version:

Aziza Gril-Mariotte. Mémoire et histoire : la construction d'un patrimoine de la Seconde Guerre mondiale. Dialogues Mulhousiens, n° 1, Patrimoine(s), Journées Doctorales Humanités, université de Haute-Alsace, Jun 2017, Mulhouse (Université de haute-Alsace) et Bâle (Université de Bâle), France. pp.91-101. hal-04063089

HAL Id: hal-04063089

<https://hal.science/hal-04063089>

Submitted on 11 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire et histoire : la construction d'un patrimoine de la Seconde Guerre mondiale

Aziza Gril-Mariotte
Université de Haute-Alsace
CRESAT (EA 3436)

Pour citer cet article : Aziza Gril-Mariotte, « Mémoire et histoire : la construction d'un patrimoine de la Seconde Guerre mondiale », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 1, *Patrimoine(s)*, Journées Doctorales Humanités 2017, sous la direction d'Alessandra Ballotti et Régine Battiston, décembre 2017, p. 93-103 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

André Chastel dans sa définition de la notion de patrimoine explique comment son élargissement prend en compte « une valeur affective plus marquée pour désigner certaines conditions fondamentales de l'existence nationale, voire de l'existence humaine ». En associant « patrimoine » et « conscience collective », la réflexion de Chastel ouvrait la voie à une prise en considération d'un patrimoine culturel et immatériel. Longtemps, le patrimoine de la Seconde Guerre mondiale a été immatériel, s'incarnant dans les associations d'anciens résistants et déportés, se manifestant lors des commémorations. Puis, les événements historiques ont été appréhendés entre mémoire et histoire, façonnant le paysage de musées sur les résistances locales et de mémoriaux. Cette évolution s'explique par la disparition des témoins et la valorisation de collections familiales et associatives. Après avoir montré le rôle des associations et des collectivités territoriales dans la construction de ce patrimoine, des études de cas permettent de mieux comprendre les enjeux actuels.

Mots-clés : musées d'histoire, commémorations, tourisme de mémoire.

Abstract

Memory and History: the Building of an Heritage of the Second World War

In his definition of national heritage André Chastel explains how its enlargement takes into account “the most remarkable emotional value in order to designate certain fundamental conditions of the national existence, of even human existence”. By joining “national heritage” to “collective conscience”, Chastel's idea opens the way to consider “cultural and intangible heritage”. For a long time, the legacy of the Second World War was intangible, yet on display during ceremonies of associations of Resistance fighters and deportees. Thereafter, historical events were caught between memory and history, linking museums to the local Resistance groups and memorials. This development is explained by the death of witnesses and the growing value of family's and association's collection. After examining the role of the associations of local communities in the creation of this heritage, case studies will permit to obtain better understanding of actual challenges.

Keywords: museums of history—memorials—memory tourism.

Placer ces journées doctorales sous la thématique du patrimoine, c'est entériner l'ampleur que ce terme a prise dans l'espace public et la recherche depuis son usage au XIX^e siècle par la Commission des Monuments historiques¹. En 1986, André Chastel envisageait la notion de patrimoine comme « une valeur affective plus marquée pour désigner certaines conditions fondamentales de l'existence nationale, voire de l'existence humaine »². De « cette notion globale, vague et envahissante à la fois », Chastel retenait l'expression de « patrimoine culturel » pour l'illustrer. Depuis ces premiers travaux³, cette notion n'a jamais quitté le débat public, comme le montre la décision de la Commission européenne de consacrer 2018 « année européenne du patrimoine culturel »⁴. En associant « patrimoine » et « conscience collective », la réflexion de Chastel ouvrait la voie à une prise en considération d'un patrimoine culturel et immatériel, bien que son analyse s'attachait à la question des politiques patrimoniales en faveur du bâti, mises en œuvre par la Commission des monuments historiques. Pendant longtemps, le patrimoine de la Seconde Guerre mondiale a été mémoriel — monuments commémoratifs — et immatériel — témoignages d'anciens résistants et déportés. Puis, les événements historiques ont été appréhendés entre mémoire (les témoignages et le souvenir des faits) et histoire (analyse des faits⁵), façonnant le paysage de « lieux de mémoire » incarnés dans des musées sur les résistances locales et de mémoriaux, nommés le plus souvent « musées de la Résistance et de la Déportation »⁶. L'analyse du paysage muséal français montre une patrimonialisation de la mémoire éclatée sur le territoire national, ce que l'anthropologue Jean-Yves Boursier nomme la « territorialisation de la mémoire »⁷. Si le modèle d'histoire locale perdure, les contenus muséographiques connaissent des évolutions tenant compte de l'avancée des connaissances historiques. Ce renouvellement historiographique s'accompagne de nouvelles conceptions scénographiques, importées des expériences anglo-saxonnes, où la mise en scène d'un récit prime sur les collections d'objets qui caractérisent la première génération de musées. À partir de deux sites qui incarnent la complexité de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale — le mémorial du Mont-Mouchet et la maison d'Izieu — nous aborderons des processus de patrimonialisation dans une perspective chronologique de l'après-guerre à aujourd'hui. Enfin, nous verrons comment l'État s'est emparé des enjeux de valorisation de ce patrimoine alors que sa construction résulte d'une imbrication entre l'échelle nationale et des mémoires locales.

Le paysage muséal de la Seconde Guerre mondiale en France

L'inventaire des musées de la Seconde Guerre mondiale est révélateur de leur importance dans le paysage muséal français⁸. On dénombre une centaine de lieux, soit en moyenne

¹ Voir l'historiographie sémantique : André Desvallées, « Termes muséologiques de base », in Daniel Jacobi, Odile Coppey (dir.), *Musée et éducation, Publics et Musées*, 1995, vol. 7, n° 1, p. 134-158.

² André Chastel, « La notion de Patrimoine », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome II, vol. 2, « La Nation », Paris, Gallimard, 1986, 2^e édition, vol. 1, 1997, p. 1433-1469.

³ Voir notamment André Chastel, « Les nouvelles dimensions du patrimoine », in *Cahiers de l'Académie d'architecture*, 1980, p. 6-12, art. « Patrimoine », in *Encyclopédie Universalis*, Paris, 1980, vol. 1, p. 41-49 ; (en collaboration avec Jean-Pierre Babelon), « La notion de patrimoine », *Revue de l'Art*, n° 49, 1980, p. 5-32.

⁴ www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/02/09-cultural-heritage/ [consulté le 20 octobre 2017].

⁵ Pour une approche épistémologique des deux notions, nous renvoyons à l'ouvrage fondamental de Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

⁶ Jean-Yves Boursier (dir.), *Musées de guerre et Mémoriaux*, Paris, Presses de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005.

⁷ *Ibid.*, « Introduction », p. 13.

⁸ Une liste a été établie par le Réseau des Musées de la Résistance du Massif Central, piloté par le musée de la Résistance de Limoges, disponible sur www.resistance-massif-central.fr/ la version du 27 février 2013 a été revue et complétée pour établir les statistiques actuelles [consulté le 20 octobre 2017].

au moins un musée par département. Derrière ces chiffres, on trouve une majorité de petits musées et quelques grands mémoriaux comme celui de Caen qui reçoit environ 350 000 visiteurs par an⁹. Tous ces sites partagent le même objectif : présenter une histoire spécifique ancrée localement qui se reflète dans leur gestion associative ou municipale. Bien souvent, des communes ont « hérité » d'un musée créé par d'anciens résistants, constitués en association. D'autres sont gérés par des collectivités territoriales — pays, communautés de communes, départements. Enfin, la gestion privée revêt deux formes d'ampleur très différente avec des fondations et des associations reconnues d'utilité publique qui reçoivent des subventions publiques ou des musées de collectionneurs privés ouverts au public. Ces modes de gestion impliquent des fonctionnements à des niveaux différents, en termes d'accueil des publics, de programmation culturelle et de rayonnement scientifique.

MÉMORIAUX DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN FRANCE



⁹ 356 000 visiteurs en 2013, disponible sur www.calvados-tourisme.com/fr/pros/documents/OBS-2013-Frequentation-Bataille-.pdf [consulté le 20 octobre 2017].

L'analyse de ces lieux par le critère de la structure de tutelle donne un aperçu des pratiques muséales françaises : musée associatif, municipal ou départemental. La répartition sur le territoire révèle une quasi-absence de l'État dans la muséologie de la Seconde Guerre mondiale. Cet inventaire ne doit pas cacher des disparités considérables entre les « grands sites » et les musées peu connus, dont certains ont fermé pour travaux et mises aux normes d'accessibilité, sans que la date de réouverture ne soit connue.

Le fonctionnement des musées de la Seconde Guerre mondiale et des Mémoriaux en France

Organismes de tutelle		nombres
Communes		36
Départements (23)	Musées départementaux	16
	Parcs Naturels	3
	Archives départementales	2
	Syndicats Mixtes	2
Associations		21
Fondation/association reconnue d'utilité publique		6
Privés		8
Ministère de la Défense/ONAC		3
Fermés		3
TOTAL		100

À quelques exceptions, ces lieux résultent d'une patrimonialisation ancrée dans leur territoire en valorisant une histoire locale. Ce mouvement apparaît dans les années 1970 où plus d'une dizaine de musées sont créés à l'initiative d'anciens résistants et il est multiplié par deux la décennie suivante. L'État tente de réguler cette explosion démographique en créant, en 1985, une Commission interministérielle des musées des deux guerres mondiales, présidée par le ministre des Anciens Combattants¹⁰. L'objectif était de répartir les demandes de subventions entre les différents projets, mais les dossiers transitant par les directions départementales des Anciens Combattants, les « petits musées » dédiés à une mémoire locale continuent de prospérer avec ou sans l'aide de l'État¹¹. Marie-Hélène Joly analyse ce phénomène en le replaçant dans le contexte d'une multiplication des mémoires de la résistance armée :

Le morcellement de la mémoire de la Seconde Guerre et de la Résistance se retrouve dans les musées et explique leur multiplication, chaque tendance voulant faire entendre sa voix (les clivages politiques passant entre Résistance communiste et Résistance gaulliste, et entre Résistance intérieure et Français libres). Les fractures politiques sont loin d'être les seules à l'œuvre : chaque groupe local de résistants veut porter sa propre mémoire et n'entend pas qu'elle se dilue dans une expression plus large. Le musée est destiné à faire entendre la voix d'une petite communauté soudée par des souvenirs communs, très rarement présentés dans une perspective régionale ou nationale¹².

¹⁰ Décret du 24 avril 1985, cité par Serge Barcellini, « L'Intervention de l'État dans les musées des guerres contemporaines », in Jean-Yves Boursier (dir.), *Musées de guerre et Mémoriaux*, op. cit., p. 43-55.

¹¹ L'avis de la commission reste consultatif, les critères de sélections étaient basés sur la constitution d'une collection d'objets et son inaliénabilité (devenue le plus souvent musée de France), ainsi que son ouverture au public.

¹² Marie-Hélène Joly, « L'État et les musées de guerre en France : indifférence ou impuissance ? », *Tumultes*, janvier 2001, n° 16, p. 163-183.

Aujourd'hui, la prédominance des communes et des départements résulte de la transition des années 1990 lorsque la disparition des témoins a obligé la transmission des musées et de leurs collections aux collectivités territoriales¹³. Le musée est devenu un patrimoine dont la valorisation incombe aux pouvoirs publics. Cette période a aussi débouché sur l'ouverture de nouveaux musées d'histoire où les événements sont replacés dans une chronologie et une dimension nationales, voire européennes, proposant une visite très éloignée de celle de la première génération de musées initiés par des groupes sociaux porteurs de la mémoire des résistants¹⁴.

Le patrimoine de la Seconde Guerre mondiale est incarné par des lieux, mais aussi des collections d'objets — uniformes, armes, voitures, drapeaux, journaux, etc. — dont l'artefact en lui-même n'est porteur de sens que par les personnages qui les ont utilisés ou les événements qu'ils ont traversés. Leur muséographie relève parfois d'une forme de relique, approche qui perdure par exemple dans la nouvelle exposition du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon où un morceau du parachute de Jean Moulin est exposé. Les musées privés ou associatifs ont constitué des collections au fur et à mesure des dons et leur rénovation consiste d'abord à faire des choix pour éviter d'accumuler des vitrines d'armes et d'uniformes. Depuis les années 2000, on assiste à une redéfinition des muséographies où la présentation des vestiges laisse place à une présentation de l'histoire et à la valorisation d'un patrimoine¹⁵. Mais la matérialité n'est qu'un aspect de ce patrimoine et de nombreux lieux, faute de collections, reposent sur le principe du centre d'interprétation¹⁶. Un concept repris aux expériences nord-américaines pour désigner des muséographies interprétatives sans collections¹⁷.

Dans les années 1980, l'implication des collectivités territoriales, à la faveur des politiques culturelles et de la décentralisation, débouche sur la création de mémoriaux dotés de moyens importants. Dans ce paysage muséal où les mémoires locales ont joué un rôle prégnant, les enjeux patrimoniaux s'incarnent dans des musées qui pensent le présent¹⁸. Désormais, le passé est appréhendé pour mieux comprendre le présent, en élargissant l'échelle des événements. Par exemple, au Mémorial de la Paix de Caen, l'histoire du débarquement en Normandie à l'origine du lieu devient, en 2002, le point de départ d'un nouveau parcours muséographique qui se termine par la construction de la paix en Europe. En Alsace, la rénovation et l'ouverture au public de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof font l'objet d'une réflexion pour faire cohabiter l'histoire du site — un camp de concentration d'opposants politiques — avec l'histoire du système concentrationnaire en Europe. L'enjeu est aussi mémoriel alors que l'histoire du camp est liée à la situation territoriale de l'Alsace, seul camp nazi sur un territoire français annexé par l'Allemagne au moment de son ouverture en mai 1941. Le site est constitué d'un musée, créé dès les années 1960 par d'anciens déportés et des vestiges du camp. En 2005, le « centre européen du résistant déporté » complète les espaces à visiter et donne une autre dimension à ce patrimoine, qui d'un exemple de la répression politique sous le

¹³ Serge Barcellini, « L'Intervention de l'État dans les musées des guerres contemporaines », *op. cit.*

¹⁴ Marie-Hélène Joly, « Les Musées de la Résistance », in Jean-Yves Boursier (dir.), *Résistants et résistance*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 173-216.

¹⁵ Dominique Poulot, « Le Musée d'histoire en France entre traditions nationales et soucis identitaires », in *Anais do Museu Paulista: História e Cultura Material*, vol. 15, n° 2, juillet/décembre 2007, p. 293-316, disponible sur <http://dx.doi.org/10.1590/S0101-47142007000200021> [consulté le 16 octobre 2017].

¹⁶ Stéphane Dufour, « L'interprétation des lieux historiques : du temps raconté au temps éprouvé », in Serge Chaumier, Daniel Jacobi (dir.), *Exposer des idées. Du musée au Centre d'interprétation*, Paris, Complicités, 2009, p. 113-129.

¹⁷ Voir Serge Chaumier, Daniel Jacobi, « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », in *La Lettre de l'OCIM*, n° 119, 2008, p. 4-11.

¹⁸ Dominique Poulot, « Une Approche historique des musées d'histoire », in Jean-Yves Boursier (dir.), *Musées de guerre et Mémoriaux*, *op. cit.*, p. 24-42.

nazisme en Europe devient, un mémorial sur ce thème. Pour compléter ce lieu qui dépasse la dimension locale, la même année à Schirmeck, de l'autre côté de la vallée en face, à l'emplacement d'un autre camp¹⁹, le mémorial de l'Alsace-Moselle a ouvert. L'idée a été défendue par le ministère de la Défense, sa réalisation est confiée aux collectivités territoriales avec la création d'un syndicat mixte. Ce site revendique la valorisation d'une histoire territorialisée en retraçant l'histoire d'une frontière fluctuante entre 1870 et 1945 sur le principe d'un centre d'interprétation, initié sans collections ni vestiges patrimoniaux. Une scénographie grandiose propose aux visiteurs une plongée dans l'histoire, sur le modèle de la muséographie du Mémorial de Caen. Il illustre une nouvelle génération de mémoriaux qui revisitent des événements historiques dans une perspective chronologique, abordant ici la construction européenne. En 2017, l'annonce par la nouvelle région Grand Est de la création d'un « Mur des noms » pour rendre hommage aux victimes du nazisme en Alsace-Moselle montre que lorsque la commémoration mémorielle n'a pas précédé la patrimonialisation de l'histoire, elle peut lui succéder²⁰.

La patrimonialisation de la mémoire, de la commémoration au mémorial, les exemples du Mont-Mouchet et d'Izieu

La période de l'après-guerre est marquée par la présence dans l'espace public de la mémoire de la guerre. Des monuments sont inaugurés pour rappeler le souvenir des résistants morts et des combats pour la libération, à l'initiative des familles, des associations et des municipalités²¹. Le Mont-Mouchet est choisi pour incarner une mémoire résistante qui dépasse la commémoration des événements. Avec le soutien du général de Gaulle, la Fédération des maquis d'Auvergne fait ériger le « Monument national à la Résistance et aux maquis de France ». La première pierre est posée le 20 mai 1945 avec le lancement d'une souscription nationale²². Beaucoup moins connu que le Vercors, le Mont-Mouchet aux confins de quatre départements — Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Lozère — était un site stratégique dans la perspective du débarquement. En mai 1944, environ 2 500 hommes s'y trouvèrent, les compagnies ne cessèrent d'affluer jusque début juin lorsque les Allemands lancèrent l'assaut²³. La situation géographique — une zone isolée de moyenne montagne très étendue et en partie boisée — a permis d'éviter un massacre comme au Vercors, néanmoins les combats firent plus de 350 morts²⁴.

L'étendue de la zone a donné lieu à l'implantation de plusieurs panneaux commémoratifs, le cœur du massif à 1 400 mètres d'altitude est choisi pour ériger le monument imposant de 13 mètres de haut, réalisé par le sculpteur Raymond Coulon et l'architecte Pierre Petit. Le 9 juin 1946, son inauguration est organisée par le Comité d'Union de la Résistance d'Auvergne (CODURA) avec tous les ans une commémoration de la bataille. Le 5 juin 1949, le général de Gaulle rend hommage à l'ensemble des

¹⁹ La disparition des traces du camp n'est pas sans provoquer des réactions de la part des témoins : Frediano Sessi, « Schirmeck-La Broque, Struthof », in *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 117, 2014, p. 113-117.

²⁰ Disponible sur www.france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/mur-noms-schirmeck-rendre-hommage-aux-victimes-du-nazisme-alsace-moselle-1191867.html [consulté le 16 octobre 2017].

²¹ Serge Barcellini, Annette Wieviorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Librairie Plon, 1995.

²² Fernand Boyer, *Témoins de pierre du sang versé, les monuments de la Résistance en Haute-Loire*, Le Puy-en-Velay, Société Académique du Puy-en-Velay, 1983, p. 79-84.

²³ Gilles Lévy, *Guide des maquis et hauts lieux de la Résistance d'Auvergne*, Paris, Les Presses de la Cité, 1986, p. 112-113.

²⁴ René Crozet, *La Bataille du mont Mouchet : les combats des maquis dans la Margeride juin 1944*, Le-Puy-en-Velay, La Plume du Temps, 2001.

maquisards avec la Fédération Nationale des Maquis de France²⁵. Le Mont-Mouchet est devenu un site emblématique de la construction de la mémoire résistante voulue par de Gaulle. Plusieurs cérémonies nationales y seront organisées, notamment le 23 juin 1974 avec le président Giscard d'Estaing²⁶.

Dès la fin de la guerre, des objets, armes et documents d'archives, sont présentés dans une petite maison qui servait d'état-major au maquis. En 1989, cette collection se transforme en musée dans un bâtiment construit à proximité du monument avec le soutien de la région Auvergne et de l'État. Le CODURA réalise l'exposition et la gestion du lieu est assurée par la région Auvergne²⁷. En 2009, une nouvelle muséographie élargit le propos pour relancer la fréquentation avec la création d'un service de médiation pour répondre aux attentes des groupes scolaires²⁸. L'exemple du Mont-Mouchet est emblématique de la génération des musées d'histoire locale, ouverts dans les années 1980, sous l'impulsion de fédérations d'anciens résistants, avant de connaître un renouvellement dans les années 2000 face à la disparition des témoins et au besoin de médiation pour les publics scolaires.

À Izieu, on assiste à un phénomène inverse. Lorsque le projet du Musée-Mémorial est inscrit sur la liste des Grands travaux du président de la République sous François Mitterrand, il est le seul site avec le Mémorial de la Bataille de Normandie, dédié à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale²⁹. Le choix de faire d'Izieu, une colonie d'enfants juifs victimes d'une rafle en avril 1944, un haut lieu de la mémoire de la Shoah en France est l'aboutissement d'un long processus mémoriel et judiciaire³⁰. Le 7 avril 1946, suite aux démarches entreprises dès 1945 par Sabine Zlatin, l'épouse du directeur absente au moment de la rafle, une plaque est apposée sur la maison pour rappeler l'existence de la colonie, puis un monument commémoratif avec les noms des victimes est inauguré à Brégnier-Cordon le village voisin au croisement de la route qui mène à la maison³¹. La cérémonie est présidée par Laurent Casanova, ministre des Victimes de guerre, montrant l'implication de l'État³². L'événement est doublement commémoré, matérialisant la mémoire des victimes sur la maison et dans l'espace public à une époque où le souvenir de la déportation fait l'objet de nombreuses plaques³³.

Il faut attendre le vingtième anniversaire de la rafle en 1964 pour qu'une nouvelle cérémonie commémorative soit organisée, puis encore vingt ans en 1984 pour qu'elle prenne une dimension nationale, grâce à l'implication des époux Klarsfeld qui ont traqué et fait ramener en France, un an plus tôt, Klaus Barbi, chef de la Gestapo à Lyon. Le procès se déroule à Lyon en 1987, les principaux chefs d'accusation sont l'arrestation et la torture de Jean Moulin ainsi que l'organisation de la rafle de la maison d'Izieu³⁴. À

²⁵ Françoise Maury Fernandez, « Lieu de mémoire et commémoration, le Mont-Mouchet 1944-1989 », in André Guesclin (dir.), *De Vichy au Mont-Mouchet, l'Auvergne en guerre 1939-1945*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, 1991, p. 146-176.

²⁶ Serge Barcellini, Annette Wieviorka, *Passant, souviens-toi !*, op. cit., p. 267 et ill. n° 66.

²⁷ La gestion du musée est confiée en 2010 au pays d'art et d'histoire du Haut-Allier.

²⁸ La fréquentation a atteint 7 500 visiteurs en 2015 dont une majorité de scolaires venus des départements voisins grâce au développement des activités pédagogiques avec la participation du rectorat.

²⁹ Disponible sur www.culture.gouv.fr/culture/historique/rubriques/grandstravaux.htm [consulté le 20 octobre 2017].

³⁰ Concernant l'histoire de la colonie ouverte en mai 1943 et la rafle du 6 avril 1944 voir : Serge Klarsfeld, *The Children of Izieu: a Human Tragedy*, New York, Harry N. Abrams, 1985 ; Pierre-Jérôme Biscarrat, *Izieu, des enfants dans la Shoah*, Paris, Fayard, 2014 ; Geneviève Erramuzpé (dir.), *Maison d'Izieu. L'exposition permanente*, Lyon, Fage éditions, 2015.

³¹ « Construction de la mémoire d'Izieu », in Geneviève Erramuzpé (dir.), *Maison d'Izieu*, op. cit., p. 178-187.

³² Geneviève Erramuzpé, « Une histoire de mémoires », in Patrick Cabanel, Laurent Gervereau (dir.), *La Deuxième Guerre mondiale, des terres de refuge aux musées*, Vivarais-Lignon, SIVOM, 2003, p. 285-295.

³³ Serge Barcellini, Annette Wieviorka, op. cit., p. 372.

³⁴ « Du procès de Klaus Barbie à la création de l'association », in Geneviève Erramuzpé (dir.), *Maison d'Izieu*, op. cit., p. 170-177.

l'issue du procès, Sabine Zlatin constitue une association dont le but est la création du « Musée-mémorial d'Izieu » avec une souscription nationale lancée en 1990 pour acheter la maison. Lorsqu'en 1993, un décret présidentiel institue « une journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'État français" (1940-1944) », trois lieux sont désignés pour la commémorer : l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver, un des camps d'internement de la zone sud, c'est Gurs qui sera choisi, et la maison d'Izieu³⁵. Seul Izieu connaît un processus de patrimonialisation avec l'ouverture du « Musée mémorial des enfants d'Izieu » en 1994, cinquante ans après les événements. Le mémorial d'Izieu incarne l'apparition de la Shoah dans les commémorations et la construction du patrimoine de la Seconde Guerre mondiale³⁶. Le temps a permis de faire évoluer la vision de l'après-guerre qui englobait toutes les victimes du nazisme, sans distinction³⁷. Mais le procès de Klaus Barbie reste celui d'un nazi, responsable de la Gestapo à Lyon, or en 1994, un autre procès se tient, celui de Paul Touvier, chef de la Milice de Vichy. Trente ans après l'ouvrage de Robert Paxton, la concomitance du procès et de l'inauguration du Mémorial d'Izieu marque un moment décisif dans la prise en compte des mémoires de la Seconde Guerre mondiale³⁸. Née d'une décision politique au sommet de l'État avec l'implication des porteurs de la mémoire, la Maison d'Izieu restera pendant longtemps le seul espace muséal dédié à la Shoah en France, avant que le Centre de Documentation Juive Contemporaine soit, en 2005, agrandi et rebaptisé Mémorial de la Shoah³⁹. Les années 2010 ont vu l'ouverture d'autres lieux, aboutissement d'un long processus mémoriel qui avec le soutien des collectivités territoriales a débouché sur une patrimonialisation de la Shoah en France⁴⁰.

La commémoration d'événements tragiques au Mont-Mouchet comme à la maison d'Izieu a contribué à la création d'un musée. Leur patrimonialisation procède d'un processus entre mémoire et histoire qui s'inscrit dans des temporalités différentes. Au Mont-Mouchet, le monument est érigé à « la gloire de tous les maquisards de France », les associations d'anciens résistants font de ce site un hommage « aux maquis de France ». Le musée retrace l'histoire des combats du Mont-Mouchet en juin 1944 et il faut attendre 2009 pour que la nouvelle exposition insère ces événements dans un contexte national. À Izieu, dès l'origine, le lieu se veut porteur de la mémoire des enfants juifs déportés et exterminés, avec un objectif de transmission et d'éducation. La maison est dédiée à la mémoire des 44 enfants déportés et la grange présente un parcours historique. En 2000, le site est rebaptisé « Mémorial des enfants juifs exterminés », mais dès sa conception, la muséographie avait intégré cette dimension. À l'inverse du Mont-Mouchet, le monument commémore la rafle et le nom des victimes.

³⁵ Décret n° 93-150 du 3 février 1993. Le décret prévoit l'apposition d'une plaque commémorative pour ces trois sites, ignorant qu'elle existe à Izieu depuis 1946.

³⁶ Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire, la commémoration en France 1944-1982*, Paris, SPAG-ed. Papurys, 1983 ; *La Mémoire des Français, Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, colloque de l'IHTP, Paris, CNRS, 1988.

³⁷ Voir l'analyse d'Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, Paris, Points Seuil, 1987.

³⁸ L'ouvrage de Robert O. Paxton, *Vichy France : Old Guard and New Order*, est traduit sous le titre *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1973.

³⁹ Simon Perego, Renée Poznanski, *Le Centre de documentation juive contemporaine, 1943-2013 : documenter la Shoah*, Paris, Éditions du Mémorial de la Shoah, 2013.

⁴⁰ En 2011, le Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv ; en 2012, le mémorial de Drancy et le site-Mémorial du camp des Milles ; en 2013, le Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon consacré aux Justes et en 2015, le mémorial du camp de Rivesaltes.

La politique patrimoniale du ministère de la Défense : « le tourisme de mémoire »

L'implication de l'État dans le patrimoine de la Seconde Guerre mondiale ne s'est pas manifestée dans la réalisation de musées nationaux. Le projet d'un musée de la résistance nationale à Paris, initié en 1954 par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le contexte du 10^e anniversaire de la Libération, n'a jamais vu le jour. Et en 1965, lorsqu'un musée de la Résistance nationale ouvre à Champigny-sur-Marne, c'est grâce à la volonté d'anciens résistants, constitués en association et soutenus par les collectivités⁴¹. La politique de l'État s'inscrit dans la commémoration de la résistance voulue par le général de Gaulle et mise en œuvre par le ministère des anciens combattants avec deux sites emblématiques : en 1960, au mont Valérien, le mémorial de la France combattante et au mont Faron, à Toulon en 1964, le mémorial du débarquement de Provence. L'année 1964 marque l'apogée de la célébration de la France résistante avec le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, immortalisée par le discours d'André Malraux.

La politique patrimoniale du ministère de la Défense s'est pendant longtemps limitée aux nécropoles militaires. Plus récemment, elle s'est manifestée dans des mémoriaux propriétés de l'État : le Centre du Résistant européen au Struthof, mis en œuvre à partir de 2001 par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), puis confié en 2005 à la DPMA (Direction des Patrimoines de la Mémoire et des Archives) et en 2010, la prison de Montluc, désaffectée depuis seulement un an, transformée en mémorial. La patrimonialisation de ce site, emblématique de la répression dans la région de Lyon⁴², est révélatrice de cette politique. Le « mémorial de la prison de Montluc » intègre les hauts lieux de la mémoire nationale » gérés par la DPMA⁴³. Au même moment, le ministère de la Défense confie à la DPMA la mission de créer une dynamique autour des monuments commémoratifs, mémoriaux et musées consacrés à la guerre pour développer un « tourisme de mémoire »⁴⁴. Cette idée n'est pas nouvelle, de nombreux projets ambitieux relèvent du constat que les zones de batailles et de mémoires nationales font l'objet d'un tourisme mémoriel⁴⁵. Dans les années 2000, cette préoccupation rassemble

⁴¹ L'Association reconnue d'utilité publique gère d'autres musées associatifs qui tous mettent en valeur une « résistance nationale » à Châteaubriant, Montluçon, à Nice et à Varennes-Vauzelles. En 2017, le département du Val-de-Marne a mis à disposition le bâtiment « Aimé Césaire », construit en 2006, près du centre-ville pour que le musée puisse redéployer ses collections dans une nouvelle muséographie.

⁴² La prison est un lieu de passage avant le départ pour les camps, notamment des enfants d'Izieu, de Jean Moulin et de Marc Bloch.

⁴³ Arrêté du 20 mars 2014 portant définition et fixant la liste des hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la Défense : « le cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette, à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais), au titre des militaires morts pour la France aux côtés de leurs frères d'armes alliés (1914-1918) ; l'ensemble constitué par le cimetière national de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse), au titre du sacrifice des soldats français de la Grande Guerre à Verdun (1914-1918) ; l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Natzwiller, Bas-Rhin), au titre du système concentrationnaire nazi et de la Résistance européenne (1933-1945) ; le Mont-Valérien (Suresnes, Hauts-de-Seine), au titre de la répression exercée par les autorités allemandes pendant l'Occupation (1940-1944) et de la France combattante ; le mémorial des martyrs de la Déportation, dans l'île de la Cité (Paris), au titre de la mémoire des déportés ; le mémorial de la prison de Montluc, à Lyon (Rhône), au titre de l'internement par le régime de Vichy et les autorités allemandes pendant l'Occupation (1940-1944) ; le mémorial du débarquement de Provence, au Mont-Faron (Toulon, Var), au titre du débarquement des 15 et 16 août 1944 et de l'armée de la Libération ; le mémorial des guerres en Indochine (Fréjus, Var), au titre de la Seconde Guerre mondiale en Indochine (1940-1945) et de la guerre d'Indochine (1946-1954) ; le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, sur la promenade du quai Branly, à Paris ».

⁴⁴ Cette notion fait l'objet d'une historiographie importante depuis les années 2000, de nombreuses rencontres et colloques ont abordé cette notion. En 2006, lors des « Rencontres internationales de la mémoire partagée » organisées par l'UNESCO à Paris avec le ministère de la Défense, la question du tourisme dans les lieux de mémoire est abordée. La mission de la DPMA est définie par le Décret n° 2009-1179 du 5 octobre 2009.

⁴⁵ *Le Tourisme de mémoire : vecteur de conscientisation du citoyen et outil de développement local. Les cahiers espaces*, n° 80, décembre 2003 ; François Goliard, « Valorisation du patrimoine et renforcement du lien social. Le tourisme de mémoire en France », in Jean-Marie Breton (dir.), *Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable (Europe — Afrique — Caraïbe — Amériques — Asie — Océanie)*, Paris, Karthala-CREJETA, 2010, p. 107-123.

les services de l'État, Défense et Tourisme, qui promeuvent une politique de valorisation touristique des sites de mémoire des deux guerres⁴⁶. La DPMA met en œuvre une mise en réseau avec la création du site www.cheminsdememoire.gouv.fr⁴⁷. Une revue mensuelle, *Les Chemins de la mémoire*, est éditée à partir de 2014 permettant de faire connaître des lieux et des témoignages, tout en communiquant sur la politique commémorative initiée par l'État. Au moment où elle est lancée, cette politique de promotion s'explique par la perspective des commémorations de la Grande Guerre entre 2014 et 2018, ainsi que le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en 2015.

Le constat d'un manque d'une réflexion à l'échelle nationale concernant les musées d'histoire et en particulier ceux de la Seconde Guerre mondiale, établi par Marie-Hélène Joly à la fin des années 1990 et repris en 2007 par Dominique Poulot dans son analyse sur les musées d'histoire, reste d'actualité⁴⁸. Les musées de la Seconde Guerre mondiale sont nés d'un besoin de conserver la mémoire et les objets, légitimés par les acteurs d'une histoire territorialisée⁴⁹. Aujourd'hui, leur rôle est de mettre en valeur un patrimoine historique qui s'inscrit dans la grande histoire, en témoigne le renouvellement des expositions permanentes dans les années 2000⁵⁰. Le phénomène muséal de la Seconde Guerre mondiale est intrinsèquement lié à celui des commémorations. En 1993 pour Pierre Nora :

la commémoration proprement nationale et civique a sombré, elle, dans le politique [...] plus un seul événement, depuis la guerre, n'est intégrable de plein droit à une mémoire nationale unitaire [...]. Cette métamorphose de la commémoration n'exprimait en définitive que sa fin, si elle n'était pas elle-même l'effet d'une métamorphose de beaucoup plus vaste ampleur, celle d'une France passée en moins de vingt ans d'une conscience nationale unitaire à une conscience de soi patrimoniale⁵¹.

Le renouvellement historiographique n'est pas étranger à ce changement d'échelle, même si la diversité de ce patrimoine reflète une histoire complexe où l'emprise locale reste prégnante encore aujourd'hui. La politique du ministère de la Défense en faveur des lieux de mémoire résulte d'une prise de conscience des enjeux économiques pour des territoires qui ont été marqués par la guerre et d'une volonté de renouveler le public des commémorations au moment où les témoins de la Grande Guerre ont disparu. « Le tourisme de mémoire constitue un enjeu majeur pour l'État et particulièrement pour le ministère de la Défense : un enjeu civique et pédagogique pour la transmission du

⁴⁶ Le 9 février 2004, à Lille une convention « tourisme de mémoire » est signée entre le secrétaire d'État aux anciens combattants et le secrétaire d'État au tourisme pour valoriser les sites des deux guerres mondiales, disponible sur www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/tourisme/territoires/tic/Convention_Defense-Tourisme_2011.pdf [consulté le 20 octobre 2017].

⁴⁷ François Cavaignac, Jean-Pierre Le Padellec, « Le Tourisme de mémoire à travers l'exemple d'un site internet : les chemins de mémoires », in *Actes des premières rencontres internationales sur la mémoire partagée*, Paris, La Documentation française, 2007, p. 107.

⁴⁸ Marie-Hélène Joly, « Les Musées de la Résistance », in Jean-Yves Boursier (dir.), *Résistants et résistance*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 173-216 ; Marie-Hélène Joly, Thomas Compère-Morel, *Des musées d'histoire pour l'avenir*, Paris, Noësis, 1998 ; Dominique Poulot, « Le Musée d'histoire en France entre traditions nationales et soucis identitaires », in *Anais do Museu Paulista : História e Cultura Material*, op. cit.

⁴⁹ Jean-Yves Boursier parle pour les musées de la résistance de « l'inscription mémorielle dans un territoire » : « Le Territoire, la mémoire, l'histoire et l'État », *Tumultes*, n° 16, janvier 2001, p. 145-161.

⁵⁰ Le mémorial de Caen (2001), le CHRD de Lyon (2012), la nouvelle exposition à la maison d'Izieu (2015). Concernant la muséographie cf. Dominique Trouche, « La scénarisation dans les musées d'histoire de la Seconde Guerre mondiale », in Carole Hähnel-Mesnard, Marie Liénard-Yeterian, Cristina Marinas (dir.), *Culture et mémoire, représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts visuels, la littérature et le théâtre*, Palaiseau, éditions de l'École Polytechnique, 2008, p. 77-84.

⁵¹ Pierre Nora, « L'Ère de la commémoration », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome III, vol. 3 ; *Les France, de l'archive à l'emblème*, Paris, Gallimard, 1993, 2^e édition, vol. 3, 1997, p. 4687-4715.

patrimoine mémoriel aux jeunes générations, un enjeu culturel et touristique »⁵². L'élargissement de cette politique nationale aux conflits de la décolonisation s'inscrit dans une écriture de l'histoire encouragée par l'État. La volonté du président Jacques Chirac de créer la Cité de l'immigration après l'élection présidentielle de 2002 illustre cette évolution des musées d'histoire⁵³. Contrairement à la résistance, l'immigration a eu son musée national, résultat d'une écriture de l'histoire en dehors des commémorations portées par des groupes sociaux. « Le rapport du patrimoine et de l'écriture de l'histoire devient un enjeu d'actualité pour les musées d'histoire, dans une relecture des constructions de l'identité et des traditions, entre continuité d'intentions et déplacement des horizons de référence »⁵⁴. Les mémoriaux ouverts dans les années 2000 attestent de l'importance prise par les enjeux contemporains au moment où les derniers témoins adultes de la Seconde Guerre mondiale disparaissent. L'extension de la maison d'Izieu avec une nouvelle exposition en 2015, qui inscrit son histoire jusqu'au procès des criminels de guerre révèle cette volonté de dépasser les faits pour les replacer dans une perspective historique et mémorielle jusqu'à nos jours. Ce phénomène n'est pas propre à la France, les pays européens touchés par la guerre et le fascisme — Allemagne, Italie ou Espagne — ont également développé une politique de valorisation et de transmission d'un patrimoine historique complexe⁵⁵.

⁵² Laure Bougon, « Le tourisme de mémoire, un enjeu national », Dossier spécial, *Les Chemins de la mémoire*, n° 253, mars/avril 2016.

⁵³ La Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) ouvert en 2007 prend le nom de Musée de l'histoire de l'immigration en 2012. Voir Marie-Claude Blanc-Chaléard, « Une Cité nationale pour l'histoire de l'immigration. Genèse, enjeux, obstacles », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 92, avril 2006, p. 131-140.

⁵⁴ Dominique Poulot, « Le Musée d'histoire en France entre traditions nationales et soucis identitaires », in *Anais do Museu Paulista: História e Cultura Material*, op. cit.

⁵⁵ Concernant le travail de mémoire et les mémoriaux en Allemagne voir, Alain Battegay, Geneviève Erramuzpé, Marie-Thérèse Têtu-Delage (dir.), *Exposer les mémoires et l'histoire, Berlin-Ravensbrück*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010. Voir également le travail de Brigitte Sion, « Mémoire et Performance Studies : À quoi servent les Mémoriaux ? » in Denis Peschanski, Denis Maréchal (dir.), *Les Chantiers de la Mémoire*, Paris, INA éditions, 2013. Brigitte Sion, *Memorials in Berlin and Buenos Aires Balancing Memory, Architecture, and Tourism*, Lanham, ed. Lexington Books, 2014.